



Lancement du Fonds d'urgence pour les artistes et travailleurs culturels des arts de la scène

Montréal, le 15 octobre 2020 – La Fondation des artistes et le gouvernement du Québec, de concert avec la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) et l'Union des artistes (UDA), sont fiers d'annoncer le lancement du Fonds d'urgence pour les artistes et travailleurs culturels des arts de la scène.

Une somme de 2 M\$ est dédiée aux artistes et travailleurs culturels du milieu des arts de la scène. Les arts de la scène ou arts vivants regroupent notamment les milieux du théâtre, de la musique, la chanson, la danse, l'humour et du cirque. Ils incluent également les arts de la rue.

Ces milieux sont actuellement fortement touchés par les répercussions des mesures sanitaires imposées par les autorités. Les salles de spectacles et les théâtres, qui commençaient tout juste à reprendre partiellement leurs activités, se sont conformés aux mesures gouvernementales qui visent à réduire la propagation de la Covid19 et ont dû fermer leurs portes.

Dans le cadre du Plan de relance économique pour la culture déployé par le gouvernement du Québec, le ministère de la Culture et des Communications a octroyé une somme de 2 M\$ qui permettra à la Fondation des artistes de faire **un don de 2 000 \$ à tout artiste ou travailleur culturel répondant aux critères suivants :**

- Œuvrer dans le domaine des arts de la scène et contribuer directement à la création ou la diffusion de l'œuvre artistique ;
- Être un artiste professionnel, membre ou non d'une association ;
- Avoir été actif professionnellement au cours des 18 derniers mois ;
- Éprouver des difficultés financières.

« Ce soutien financier permettra à des artistes en situation précaire de souffler un peu. » mentionne le président de la GMMQ, Luc Fortin. Il ajoute : « Cet apport du gouvernement du Québec vise à aider spécifiquement les artistes des arts vivants. »

« Depuis le début de la pandémie, notre gouvernement a écouté et répondu aux demandes du milieu culturel » affirme Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications du Québec. « Dans un contexte en constante évolution, nous venons tout juste de présenter des mesures de bonification au plan de relance en culture et nous annonçons aujourd'hui que nous soutenons la Fondation des artistes dans la mise en place d'un fonds d'urgence qui est expressément destiné aux artistes et travailleurs culturels du milieu des arts de la scène. En ces moments difficiles, la culture nous fait le plus grand bien. Merci à nos artistes, à l'Union des artistes et à la Guilde des musiciens et musiciennes pour leur collaboration. »

Par ailleurs, dans la foulée des reports et interruptions de contrats, la Fondation des artistes a créé d'autres fonds pour les artistes d'autres milieux tel l'audiovisuel. La présidente de l'UDA,

Sophie Prigent, souligne que « les bénévoles et la permanence de la Fondation sont tous mobilisés pour aider les artistes, quelle que soit leur discipline artistique. Depuis avril dernier, la FDA a versé près de 600 000 \$ à des centaines d'artistes du Québec. On peut dire que cette année, la Fondation des artistes n'a jamais eu autant sa raison d'être ».

Les artistes et travailleurs culturels qui souhaitent adresser une demande de don seront invités à remplir un formulaire et à fournir des pièces justificatives. « Nous avons mis en place un processus simple qui nous permettra de répondre rapidement aux demandes des artistes. » précise Michel Laperrrière, président de la Fondation des artistes. « L'équipe de la Fondation sera prête à recevoir les demandes à compter d'aujourd'hui. Toute l'information se retrouve sur le site Web de la Fondation. » poursuit-il.

À propos de la Fondation des artistes

La Fondation des artistes, avec l'aide de ses partenaires affiliés, procure une aide financière ponctuelle aux artistes d'ici qui traversent une période précaire. Elle soutient tous les artistes et les artisans professionnels, peu importe leur âge et leur secteur: arts de la scène, télévision, cinéma, arts visuels, musique, etc. L'aide offerte par la Fondation prend la forme de dons ou de prêts. Ces allocations permettent de répondre aux besoins essentiels des artistes comme le logement, l'épicerie, les soins de santé, etc.

À propos de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec

La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) a pour mission de faire reconnaître la valeur de la musique ainsi que la contribution indispensable des musiciens professionnels à la société en représentant et en défendant leurs intérêts artistiques, sociaux et économiques. Elle compte aujourd'hui environ 3 200 membres. Notamment, la GMMQ établit les conditions minimales de travail des musiciens et agit collectivement au nom de ses membres lorsqu'elle estime que leur intérêt est touché.

À propos de l'Union des artistes

L'Union des artistes est un syndicat professionnel représentant plus de 13 000 artistes regroupés au sein de quatre champs de pratique artistique : acteurs, chanteurs, animateurs et danseurs. L'UDA représente les artistes professionnels œuvrant en français au Québec et ailleurs au Canada, de même que tous les artistes œuvrant dans une autre langue que le français sauf dans une production faite et exécutée en anglais et destinée principalement à un public de langue anglaise.

Pour plus d'informations:

Fondation des artistes

Patsy Joncas

pjoncas@fondationdesartistes.ca

514 288 7150 poste 1332

fondationdesartistes.ca